Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1707

Artikel: Vie chère : les milliards payés par les consommateurs
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009188

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les milliards payés par les consommateurs

Si la Suisse pratiquait les prix européens, les consommateurs économiseraient douze milliards de francs. Berne analyse les causes de la vie chère. Et donne des pistes pour la combattre.

La Suisse est un îlot de vie chère au centre de l'Europe. L'écart des prix avec nos voisins a diminué quelque peu en dix ans. Mais il reste très important: douze milliards par année pour l'ensemble des consommateurs. Le seco (Secrétariat d'Etat à l'économie) multiplie les publications pour sensibiliser l'opinion et les décideurs politiques à cette caractéristique helvétique. Selon la dernière livraison de *La Vie économique*, pratiquement tous les groupes de produits sont chez nous plus chers.

Voici quelques exemples de différences enregistrées en 2004 entre l'Europe des quinze et la Suisse:

Viande	+ 49,2%
Produits laitiers	+ 17%
Autres aliments	+ 24%
Logement, électricité, etc.	+ 38,1%
Santé	+ 26%
Vêtements, chaussures	+10,3%
Machines et appareils	0 %
Voitures	- 8 %

Après le bilan chiffré, le seco recherche les responsabilités et notamment celle de l'Etat. Les collectivités publiques ont une influence déterminante dans tous les secteurs où elles dictent simplement les prix. C'est le cas notamment pour ceux des médicaments remboursés par les assurances, pour les tarifs de la poste, des CFF, l'électricité ou la redevance radio-TV.

La fiscalité n'est pas responsable de la vie chère. Bien au contraire. La TVA suisse plombe les prix de 7,6% contre 19% en moyenne en Europe. Les droits de douane renchérissent les produits importés. Ils sont cependant trop faibles pour exercer une influence sur toute la gamme des produits industriels. Ils sont en revanche massifs pour les produits agricoles et se répercutent sur le prix des denrées alimentaires. Rappelons toutefois (Voir *DP* n° 1702) que les généreuses marges des importateurs et des distributeurs suisses exercent une influence plus importante encore sur le prix à la consommation des produits agricoles.

L'écart de prix avec le reste de l'Europe provient également de la différence des réglementations. Les exigences d'étiquetage ne sont pas les mêmes. Les normes de sécurité pour nombre de produits sont différentes. Les importations sont freinées ou même inexistantes. La concurrence est moindre et les prix grimpent. La solution serait un alignement pur et simple sur la réglementation européenne. Berne le fait abondamment. Mais une disparition totale de ces obstacles aux échanges imposerait la modification d'une ribambelle de lois et d'ordonnances. La solution la plus simple consisterait à accepter sans autre sur le marché suisse toute marchandise autorisée à la vente dans le reste de l'Europe. C'est le fameux principe «Cassis de Dijon».

L'interdiction des importations parallèles pour les produits protégés par un brevet explique également d'importantes différences de prix avec l'Europe qui ignore cette restriction à l'intérieur de son grand marché. La Suisse, en revanche, engrange un point en raison de son système très libéral dans le domaine des marques. Les importations parallèles sont autorisées pour les produits simplement protégés par une marque. Cet aiguillon de concurrence se fait sentir dans le marché de l'automobile. Les voitures sont chez nous meilleur marché de 8 %. Si l'on élimine l'effet de la TVA, on constate une quasi-identité de performance entre le marché suisse et européen de l'automobile.

Si l'on fait abstraction du cas particulier de la voiture, la lutte contre la vie chère consiste pratiquement à s'aligner sur les pratiques européennes. Constatons une fois de plus que la Suisse n'a que deux possibilités: être satellite ou membre de l'Union. *at*

Invalidité politique

Le Conseil fédéral et Pascal Couchepin s'étaient donné un devoir ambitieux: réformer l'AI et assurer son financement. D'où deux lois, l'une sur les structures de l'assurance, l'autre sur ses ressources.

Le débat s'est déroulé dans un climat détestable, c'est-à-dire un chantage permanent. Si vous voulez que le peuple accepte la demande de financement (0,8 point de TVA), il faut prouver que les économies sont possibles. Celles-ci obtenues, et même anticipées, (les octrois de rente ayant sensiblement baissé avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi!) personne ne veut prendre la responsabilité du financement. Laissons la nouvelle loi déployer ses effets. On verra plus tard. Débandade générale.

Pendant ce temps, la loi sur l'AI est contestée par référendum. Lancé par des associations de handicapés, mais pas par les associations faîtières, soutenu par l'extrême gauche et des sections cantonales du PS, mais pas par les centrales. S'il aboutit, la loi sera défendue par le Conseil fédéral et la droite au nom de la lutte contre les «z'abus» ; démasquer les faux handicapés, pour mieux aider les vrais. Musique connue.

La solution politique serait d'offrir en échange du durcissement de la loi au moins son financement. Le référendum pourrait être désamorcé si l'AI, dont l'efficacité dépend plus de son application que des articles de loi, voyait ses ressources assurées.

Cette contre-offensive propre à renforcer l'institution exigerait simplement que les groupes politiques mettent à l'ordre du jour la loi de financement que le Conseil fédéral a adressé au parlement. Mais tous caponnent. Pascal Couchepin joue les derniers de cordée. Qu'on les mette tous à l'AI pour invalidité politique. *ag*